

surveiller plus efficacement l'environnement et recruter du personnel compétent²². Le consortium fournit un mécanisme de transfert technologique efficace en intégrant les efforts des laboratoires d'universités et de l'État à ceux du secteur privé. Les chercheurs des sociétés membres collaborant avec les chercheurs de consortiums peuvent adapter plus rapidement les technologies aux besoins des clients.

- d) **Dynamique de la concurrence:** la collaboration force les membres à éclaircir les objectifs à long terme et à établir des objectifs (c.-à-d. à formuler une stratégie) et peut permettre d'obtenir des renseignements sur les points forts et les points faibles des concurrents. Elle peut même offrir la possibilité d'influer sur les règles du jeu. Par exemple, la participation donne aux membres l'occasion d'influer sur les normes de réglementation ou de rendement qui peuvent résulter de l'établissement d'une nouvelle technologie par un consortium comme dans le cas de la télévision à haute définition.
- e) **Dynamique de l'innovation:** la collaboration crée des organisations innovatrices ou « intelligentes sur le plan de la technologie » qui peuvent créer plus de produits pour soutenir la concurrence. Comme le « recours à la technologie » est une tâche à moins forte concentration de connaissances que la « création de technologie », ceux qui se contentent de l'utiliser resteront moins concurrentiels²³.

²² Sylvia Ostry et d'autres auteurs ont fait état de l'importance des « réseaux » dans le processus d'innovation (voir la note 11 sur le « modèle du réseau d'innovation »). Un participant au séminaire a fait l'observation suivante: « La valeur du réseau au sein du consortium peut dépasser la valeur de la technologie créée ».

²³ Ce point de vue prête à controverse. Ostry fait remarquer que, selon le point de vue traditionnel sur la diffusion de la technologie, on suppose que les économies innovatrices peuvent diffuser la technologie plus rapidement parce qu'il faut une certaine capacité d'innovation pour absorber la nouvelle technologie. Cependant, Soete a observé que certaines économies moins innovatrices ont pu accéder à la première place dans certaines industries, par exemple, les industries japonaises et italiennes de l'acier, de l'automobile et de l'électronique en adoptant de nouvelles technologies à des coûts inférieurs à ceux des pays innovateurs eux-mêmes, où les stocks coûteux de capitaux existants entravent l'adoption d'innovations. On peut le constater dans l'industrie forestière du Canada où les usines et l'équipement ont empêché pendant longtemps l'adoption de procédés de traitement des eaux usées et d'autres technologies nouvelles qui auraient pu les rendre plus concurrentielles à l'échelle internationale. Heureusement, l'industrie a pris des mesures pour rectifier cette situation au cours des dernières années.